



Evolution des concepts & Procédure diagnostique



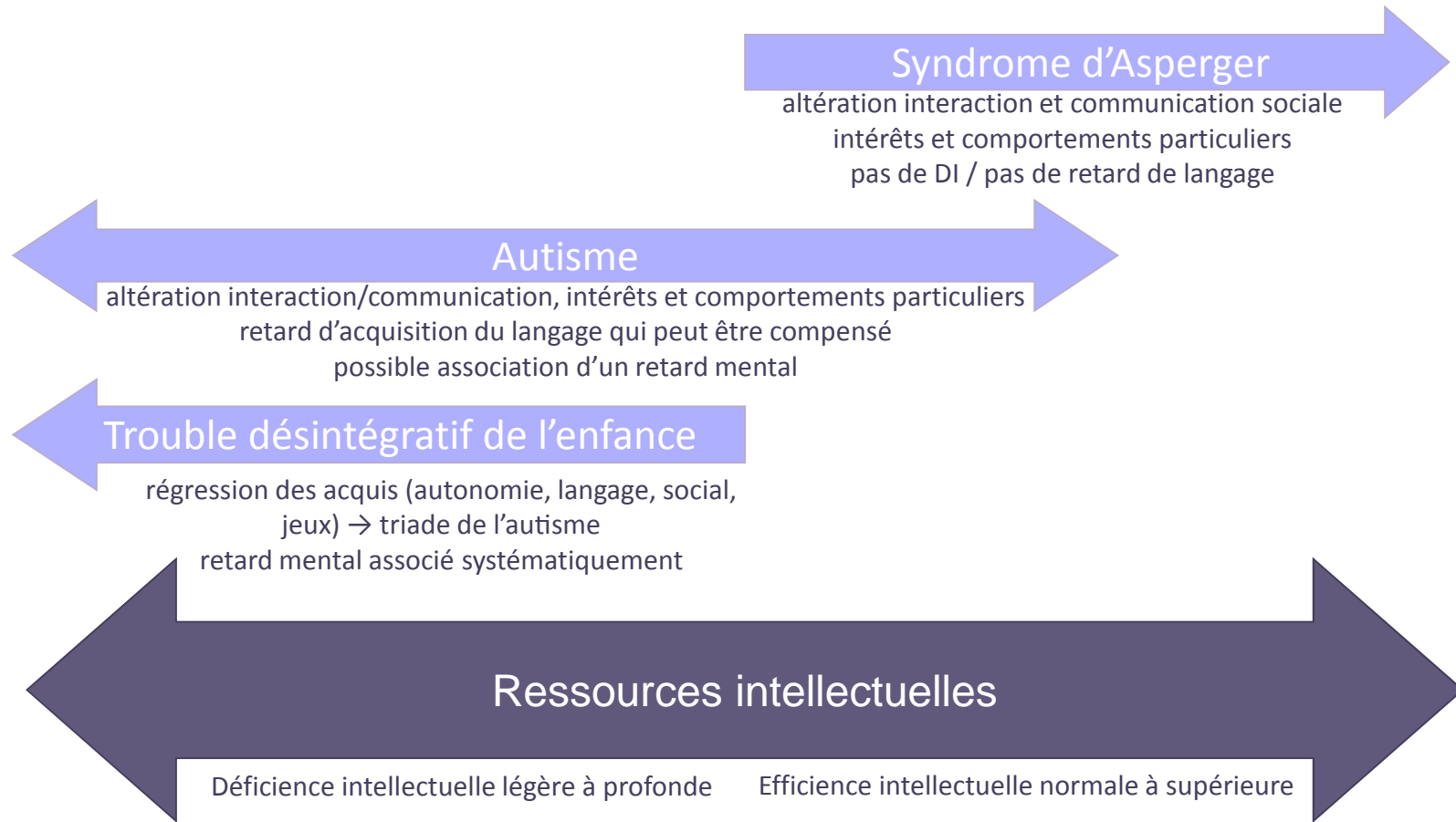
Réseau
Interprofessionnel Insertion (IPI)

SESSAD Le Tremplin - Septembre 2015

Evolution des classifications

DSM III	DSM III-R	CIM 10	DSM IV	DSM V
Trouble Global du Développement (1983)	Troubles Envahissants du Développement (1992)	Troubles Envahissants du Développement (1993)	Troubles Envahissants du Développement (1996)	Trouble du Spectre de l'Autisme (mai 2013)
Autisme infantile Syndrome complet Syndrome résiduel	Trouble autistique TED non spécifié	Autisme infantile Autisme atypique Syndrome de Rett Autres troubles désintégratifs Troubles hyperactifs avec retard mental et stéréotypies Syndrome d'Asperger TED sans précision	Trouble autistique Syndrome de Rett Trouble désintégratif de l'enfance Syndrome d'Asperger TED non spécifié	Trouble du spectre autistique

Les Troubles Envahissants du Développement



Attention, l'intensité des troubles n'est pas en corrélation avec les ressources intellectuelles de la personne TED



Le diagnostic de TSA chez la personne adulte

- **Jusqu'en 2011** : démarche et outils non spécifiques aux adultes repris des procédures enfants

- **Depuis les recommandations de bonne pratique 2011 « Autisme et autres troubles envahissants du développement : diagnostic et évaluation chez l'adulte ».** Les outils restent les mêmes et les diagnostics des CRA s'appuient sur ces recommandations

- **Objectifs :**
 - « Améliorer le repérage des troubles et le diagnostic des TED chez l'adulte, quelle que soit sa situation. »
 - « Offrir, sur la base d'un diagnostic fiable et une évaluation personnalisée, des aides et des services spécifiques. »



Nécessité du diagnostic

Pour les personnes :

- meilleure compréhension de ses propres difficultés et meilleure capacité d'adaptation à son environnement
- meilleure prise en compte et acceptation des troubles par l'entourage
- permet de mieux spécifier et individualiser les accompagnements et prises en charge et donc d'améliorer **à tout âge** :
 - les capacités de communication et de socialisation
 - l'autonomie au quotidien
 - l'adéquation des parcours scolaires et professionnels
 - l'accès aux loisirs
 - l'accès aux soins et l'acceptation des traitements
 - la prévention des comportements-problèmes
 - la qualité de vie
- mettre en œuvre les démarches en vue de l'octroi de prestations et orientations, ex : demandes MDPH



Diagnostic difficile

- Pas de signe pathognomonique
- Tous les signes cliniques de l'autisme se retrouvent dans d'autres troubles
- Repose sur :
 - l'observation clinique qualitative et quantitative
 - l'utilisation de questionnaire et de tests d'évaluation directe et indirecte
 - la connaissance d'une histoire
 - l'utilisation de classifications
- Large variabilité d'expression phénotypique
- Evolution du tableau en fonction
 - de l'âge
 - de certains facteurs pronostiques (langage, niveau cognitif, particularités sensorielles, précocité et pertinence des accompagnements, etc.)
 - de troubles associés
 - de traitements
 - etc.



La procédure diagnostique/Pour qui-par qui ?

■ Pour les adultes :

- A partir de 16 ans
- 2/3 des personnes autistes sont adultes
- Beaucoup ne sont pas diagnostiqués (institution, milieu familial, milieu ordinaire)

■ Par une équipe pluridisciplinaire :

- le diagnostic médical implique au minimum un médecin et un psychologue
- le diagnostic fonctionnel implique l'équipe plus élargie



La procédure diagnostique / Les étapes

Selon les recommandations HAS – Modèle CRA Alsace

- Première rencontre : entretien semi-directif
 - Observations qualitatives
 - Reconstituer l'apparition et l'évolution des troubles
 - Recherche des centres d'intérêts et activités occupationnelles
 - Reconstituer le parcours scolaire et professionnel
 - Reconstituer les antécédents médicaux et troubles associés
 - Reconstituer les étapes de la prise en charge (lieu, date, nom des professionnels)

- Recherche anamnestique



La procédure diagnostique / Les étapes

Selon recommandations HAS – Modèle CRA Alsace

■ Outils de l'évaluation diagnostique

- Evaluation psychologique : recherche de la triade autistique
- Choix des outils en fonction du profil de la personne : appréciation du niveau de sévérité des troubles si besoin
- Bilan cognitif
- ADI-R : entretien structuré auprès des parents

■ Entretien médical et/ou observation directe

■ Classification internationale : CIM 10

■ Synthèse/conclusion/recommandations

■ Restitution du diagnostic

■ Post-restitution



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Nos coordonnées :

EPSAN - CRA / Pôle Adultes du Bas-Rhin
141 avenue de Strasbourg
67170 BRUMATH

Tél : 03.88.64.57.37

Site : www.cra-alsace.net

Contacts

Muriel Stech Psychologue
muriel.stech@ch-epsan.fr

Fabienne Vansteelant Chargée de mission
fabienne.vansteelant@ch-epsan.fr